

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2025

SOMMAIRE

Mot de la Présidente	P. 3
Schéma institutionnel du Parc	P. 4
Ressource en eau et projets de retenues de substitution : édition du CSP	P. 6
Point sur le projet de charte 2025-2040	P. 7
Dossier : La Loire des confluences, vers une labellisation Ramsar	P. 8
Coopérations et partage d'expériences	P. 12
Avis réglementaires et conseils du Parc	P. 14

SENSIBILISER, ÉDUIQUER ET MOBILISER LES CITOYENS P. 16

Maison du Parc et programmation culturelle : les chemins du vivant	P. 18
Prêt d'expositions et participation aux événements	P. 20
Programme d'éducation au territoire	P. 21
Sensibilisation au climat : les Parcs des Pays de la Loire en action	P. 22
La Grande remontée de Loire	P. 23

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES..... P. 24

Réserve naturelle régionale du Marais de Taligny	P. 26
Réserve naturelle régionale de la Champagne de Méron	P. 27
Réserve naturelle régionale de l'étang et boisements de Joreau	P. 28
Natura 2000 "Complexe du Changeon et de la Roumer"	P. 29
Natura 2000 "Basses vallées de la Vienne et de l'Indre"	P. 30
Natura 2000 "Vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau et Thouet"	P. 31
Natura 2000 "Champagne de Méron et plaine de Douvy"	P. 32
Expertise écologique : zone industrielle de Méron	P. 33
Protection du Busard cendré, inventaire et suivi de l'avifaune patrimoniale	P. 34
Diagnostics et gestion de réservoirs de biodiversité	P. 35
Réseau des gestionnaires de zones humides	P. 36

ENCOURAGER LA TRANSITION ÉCONOMIQUE ET SOCIÉTALE DES ACTIVITÉS P. 38

Développement de la marque "Valeurs Parc naturel régional"	P. 40
Maîtrise des activités de pleine nature	P. 41
Promotion de l'offre touristique	P. 42
Acteurs économiques et changement climatique : création d'un jeu pédagogique	P. 43

S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET CO-PRODUIRE LES PAYSAGES DE DEMAIN . P. 44

Renaturation des villes et villages	P. 46
Renaturation de la cour d'école du Bois-Milon	P. 47
Édition du guide "Les ambitions d'aménagement du Parc"	P. 48

L'ÉQUIPE DU PARC P. 50

Organigramme 2025	P. 52
Accueil de stagiaires	P. 54

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Il y a 6 ans, vous m'avez confié la Présidence de notre Parc. Avec l'arrivée prochaine du terme de ce mandat vient le temps d'une tentative de bilan.

Les premiers mois de ma mandature furent consacrés à la réorganisation administrative du Syndicat mixte. Avec l'aide des chefs de service, un changement de direction a été impulsé, la restructuration des pôles d'activité menée à bien et des décisions visant à rééquilibrer nos finances ont été prises. Je tiens ici à remercier tout particulièrement nos communes et nos Régions, qui ont maintenu leur fort soutien financier au Parc dans un contexte difficile, ainsi que la DREAL et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne via le Fonds vert.

Toute l'équipe s'est remobilisée autour de notre projet de charte, qui avait fait l'objet d'observations sévères du Conseil national de la protection de la nature (CNPN). Élus et techniciens ont repris le dossier et nous avons eu la joie, le 5 décembre 2025, de voir paraître le **décret de renouvellement du classement du PNR**.

Dans le même temps, le Parc avait, à ma demande, initié la **labellisation en site Ramsar de la "Loire des confluences"**. Après plusieurs années de travail, nous avons eu le très grand plaisir, en février 2026, de recevoir la confirmation de cette labellisation. **Pour la première fois en France, un site Ramsar atteint les 9 critères internationaux**. C'est une magnifique récompense qui nous honore, mais qui nous engage aussi davantage dans la préservation de cet écosystème ligérien unique au monde. Notre Parc bénéficie désormais de 2 labels internationaux, UNESCO et Ramsar, ce qui constitue une **formidable reconnaissance de la beauté de notre territoire**.

Ces 3 priorités ne doivent pas occulter tout le travail accompli au quotidien par le Parc au service de son territoire. Ainsi, l'année 2025 a permis de développer **8 plans-guides de renaturation** de centres-bourgs et de désimpermeabiliser une nouvelle cour d'école. Le **Marais de Taligny a enfin ouvert ses portes** au public après plusieurs années de travaux. Notre **réseau des gestionnaires de zones humides**, porté en partenariat avec le Syndicat Layon Aubance Louets, a pris son envol et un programme d'animations et de conférences sur le thème des **"Chemins du vivant"** a permis à un large public de découvrir l'importance des continuités écologiques.

Par son action, le Parc démontre chaque jour qu'il est un bel outil de développement. Si j'avais un souhait à formuler, ce serait qu'il soit encore davantage mobilisé par les communes qui le composent afin qu'il soit à la hauteur de l'ambition première de sa charte 2025-2040 : être un territoire à biodiversité positive.

Un grand merci, du fond du cœur, à tous - élus et techniciens - qui se sont engagés avec force et conviction au service du territoire. Et bonne route à notre Parc.



Sophie TUBIANA

Présidente
du Parc naturel régional
Loire-Anjou-Touraine

SCHÉMA INSTITUTIONNEL DU PARC NATUREL REGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAIN

Comité syndical

Composé de 158 délégués :

- au niveau régional : 12 délégués titulaires (6 par Région) et 12 délégués suppléants (6 par Région) ;
- au niveau départemental : 4 délégués titulaires (2 par Département) et 4 délégués suppléants (2 par Département) ;
- au niveau intercommunal : 19 délégués titulaires ;
- au niveau des villes portes : 3 délégués titulaires (1 pour Tours Métropole Val de Loire et 2 pour Angers Loire Métropole) ;
- au niveau communal : 116 délégués titulaires.

Son rôle : organe délibérateur.

En 2025, le Comité syndical s'est réuni 5 fois : le 15 janvier, 1^{er} & 29 mars, 28 juin et 13 décembre. Il a délibéré sur 27 sujets.

Bureau syndical

Composé de 26 membres :

- au niveau régional : 10 délégués titulaires (5 par Région) ;
- au niveau départemental : 4 délégués titulaires (2 par Département) ;
- au niveau des villes portes : 2 délégués titulaires (1 par ville-porte) ;
- au niveau intercommunal et communal : 10 délégués titulaires.

Son rôle :

- délibère sur les affaires courantes qui lui sont déléguées par le Comité syndical ;
- contrôle et valide les rapports à soumettre en Comité syndical.

En 2025, le Bureau syndical s'est réuni 5 fois : le 4 février, 18 mars, 27 mai, 23 septembre et 2 décembre. Il a délibéré sur 35 sujets.

Conseil scientifique et prospectif (CSP)

Composé de : 26 chercheurs aux travaux liés aux enjeux de la charte (aménagement du territoire, écologie, agronomie, économie, sociologie, éducation...). Renouvelé en 2021.

Son rôle : accompagne le Parc dans ses réflexions sur les enjeux présents et à venir.

En 2025, le CSP s'est réuni en plénière le 16 septembre. Un groupe de travail constitué de 8 chercheurs du CSP s'est réuni 4 fois pour finaliser la rédaction et l'édition d'une publication : « Ressource en eau et projets de retenues de substitution : quelles questions se poser ? ».

Commissions statutaires

Biodiversité
Paysages,
urbanisme et cadre
de vie
Agriculture et
écodéveloppement

Tourisme et loisirs
Culture
Éducation
Finances

Comités de pilotage

Natura 2000 (Basses Vallées de la Vienne et de l'Indre, Complexe du Changeon et de la Roumer, Vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau, Champagne de Méron - Plaine de Douvy)
Réserves naturelles régionales de Taligny et de Joreau

Groupes de travail

Ressource en eau
Marque "Valeurs
Parc"
Agriculture et
alimentation

Atténuation et
adaptation au
changement
climatique

Composés : d'élus, d'agents de l'État et de collectivités, d'acteurs socio-économiques et associatifs, d'Ambassadeurs.

Leurs rôles : participent à la conception, au suivi et à l'évaluation des actions.

Inter-commissions

Composées : des Présidents, Vice-présidents des commissions et Présidente du Parc.

Son rôle : favoriser la cohérence et la transversalité des actions, préparer l'élaboration de la programmation.

Équipe technique

Son rôle :

- prépare des projets dans le cadre de la mise en œuvre de la charte ;
- exécute les décisions prises par les organes délibérants ;
- réalise et évalue les projets.

RESSOURCE EN EAU ET PROJETS DE RETENUES DE SUBSTITUTION : PREMIÈRE ÉDITION DU CSP



Le Conseil Scientifique et Prospectif (CSP) a été sollicité par la Présidente du Parc pour apporter un éclairage scientifique et permettre au Syndicat mixte de se saisir politiquement et techniquement de la question des retenues de substitution.

Un groupe de 8 chercheurs et chercheuses, constitué au sein du CSP, s'est emparé du sujet :

- **Catherine Boisneau**, écologie des milieux aquatiques - Université de Tours
- **Nathalie Carcaud**, paysage - Institut Agro-Rennes Angers - Présidente du CSP
- **Marianne Lefebvre**, économie - Université d'Angers
- **Gunther Ludwig**, art et design - École supérieure d'art et de design d'Orléans
- **Nina Richard**, écologie des milieux aquatiques - Université de Tours
- **Sébastien Salvador-Blanes**, pédologie et géo-hydrosystèmes - Université de Tours
- **José Serrano**, aménagement de l'espace et urbanisme - Université de Tours
- **Monique Toubanc**, sociologie - École nationale supérieure de paysage de Versailles-Marseille

Ce groupe s'est réuni à 10 reprises, entre 2023 et 2025 pour définir la méthodologie de travail, rencontrer des acteurs du territoire concernés et co-construire ce document en collaboration avec des élus et agents du Parc.

CHIFFRES CLÉS

10 temps de concertation organisés
15 participants aux temps de concertation

Les travaux ont été organisés autour de 2 questions : Quels sont les éléments clés à questionner lors de l'étude technique d'un projet, les principes généraux à préconiser ? Quels sont les enjeux à rappeler en tant qu'élus du Bureau du Parc pour favoriser des décisions nourries et co-construites ?

Leur réflexion partagée a donné lieu à la rédaction et la conception graphique d'une publication de 32 pages, nourrie par l'étude de projets et situations locales. Elle a pour ambition **d'apporter un cadre méthodologique permettant de passer au crible de questions clés, les projets de création de retenues de substitution.**

Le CSP propose une grille d'analyse de projets de création de retenues de substitution selon les principes de la stratégie politique de la charte 2025-2040. Cette grille peut être utilisée par des élus ou chargés de mission du Parc pour analyser des projets sur lesquels ils doivent donner un avis, ou par des porteurs de projet dans une phase d'auto-analyse préalable.

La conception graphique de cette publication a été pensée pour permettre une déclinaison sous forme de collections d'autres avis et contributions méthodologiques du CSP. Elle sera diffusée auprès des membres du Syndicat mixte, des bureaux d'études et des porteurs de projet sollicitant des conseils du Parc.

FINANCEMENT

Budget global : 7 528,60 € (fonctionnement)
Région Pays de la Loire : 100%



Célébration de la charte à l'Abbaye royale de Fontevraud©Kreazim

ZOOM SUR...

LE PROJET DE CHARTE 2025-2040

Dans son avis final de décembre 2024, le ministère de la Transition écologique a souligné la **qualité remarquable du dossier** qui constitue un projet de territoire structurant pour les quinze prochaines années, ainsi que les améliorations apportées.

À la suite de cet avis favorable et à sa prise en compte, les Régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire ont envoyé, début 2025, le projet de charte pour approbation aux Départements, communes et EPCI concernés. Après 4 mois de délibération, le Syndicat mixte a reçu :

- 148 délibérations pour 133 communes, 10 EPCI, 1 commune au titre de ville-porte, 2 Départements et 2 Régions.
- 142 votes favorables (96%) pour 129 communes, 8 EPCI, 1 commune au titre de ville-porte, 2 Départements et 2 Régions.

Le Parc accueille désormais **13 nouvelles communes, portant à 129 le nombre de ces collectivités** qui le composent :

- 9 en Indre-et-Loire : Antogny-le-Tillac, Berthenay, Hommes, Marcilly-sur-Vienne, Neuil, Ports-sur-Vienne, Pussigny, Rillé et Saint-Épain ;

- 4 en Maine-et-Loire : Cornillé-les-Caves, La Lande-Chasles, Mouliherne et Vernantes.

Les 4 communes déléguées de Fontaine-Milon (Mazé-Milon), Bauné (Loire-Authion), Saint-Sulpice (Blaison-Saint-Sulpice) et Saint-Saturnin (Brissac-Loire-Aubance) rejoignent également le périmètre.

Toutes les autres collectivités ont renouvelé leur adhésion au Syndicat mixte. Enfin, Sainte-Maure-de-Touraine devient nouvelle ville-porte du Parc.

Le Parc passe désormais de 277 000 à 310 000 hectares (+33 000), ce qui en fait le 8^{ème} Parc le plus grand de France. Il compte 210 000 habitants (+13 000), se classant au rang du 3^{ème} Parc le plus peuplé de l'hexagone.

Le décret portant renouvellement de classement du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine est paru au Journal officiel le 6 décembre 2025.

Une fin de procédure et un nouveau périmètre célébrés à l'Abbaye royale de Fontevraud avec plus de 150 élus, Ambassadeurs, partenaires locaux...

CHIFFRES CLÉS

13 nouvelles communes dans le périmètre
310 000 ha de Parc naturel régional
210 000 habitants sur le territoire

FINANCEMENT

Budget global : 15 700 € (investissement)
Région Pays de la Loire : 50%
Région Centre-Val de Loire : 50%



Confluence de la Loire et de la Vienne à Candès-Saint-Martin ©Nicolas Van Ingen



DOSSIER

LA LOIRE DES CONFLUENCES : VERS UNE LABELLISATION RAMSAR

UN TRAITÉ UNIQUE AU MONDE POUR LES ZONES HUMIDES

Les zones humides sont parmi les écosystèmes les plus menacés au monde. Artificialisation, assèchement, pollution, surexploitation des ressources, autant de facteurs qui entraînent leur disparition. **En France, 60% de ces espaces ont disparu au cours du 20^{ème} siècle.**

Pourtant, ces milieux extrêmement fragiles sont essentiels. Véritables refuges de biodiversité, ils rendent de nombreux services dans la régulation de la ressource en eau, la prévention des crues et en matière d'atténuation des effets du changement climatique : rétention d'eau, puits de carbone, îlots de fraîcheur...

Conscient des enjeux sur son territoire, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine a souhaité inscrire "La Loire des confluences" au titre de la Convention de Ramsar pour protéger le fleuve et ses affluents, sensibiliser les habitants et acteurs

locaux à ses richesses et les engager dans l'utilisation rationnelle de la ressource en eau.

Adoptée dans la ville iranienne de Ramsar en 1971, la Convention de Ramsar est l'**unique traité international** sur l'environnement qui se préoccupe d'un type d'écosystème en particulier : les zones humides littorales et continentales.

Elle engage les États membres à la bonne conservation de ces espaces fragiles, à leur mise en valeur ainsi qu'à l'utilisation rationnelle de leurs ressources.

CHIFFRES CLÉS 2025

- 172 pays signataires
- + de 2 500 zones humides labellisées
- + de 258 millions ha de surface mondiale
- 56 sites français
- 7 sites en Centre-Val de Loire et Pays de la Loire

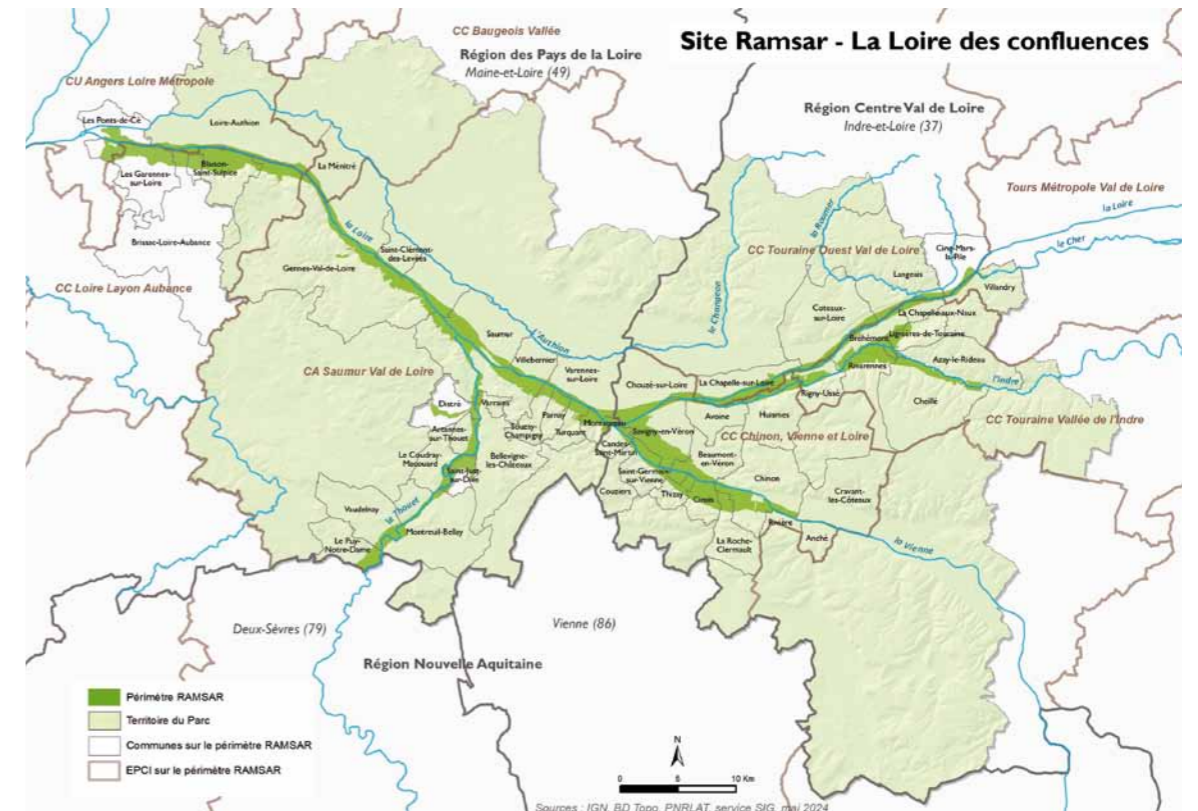
UN SITE REMARQUABLE DE VALLÉES ALLUVIALES

"La Loire des confluences" s'étend sur **175 km de cours d'eau et près de 18 000 ha**. Situé principalement au cœur du Parc naturel régional, le site se positionne en aval de Tours jusqu'au sud d'Angers, aux Ponts-de-Cé et intègre en ses limites, les communes de Chinon et Montreuil-Bellay. Il se compose des trois grands affluents de la Loire : le Cher, l'Indre et la Vienne, complétés du Thouet en Maine-et-Loire.

La Loire y a marqué les paysages, l'histoire, la culture et la vie des habitants. Avec ses affluents,

elle a creusé les vallées et façonné les plateaux, offrant une mosaïque de milieux naturels peu représentés dans l'Europe de l'Ouest : fleuve et rivières, grèves sablonneuses, boires, forêts alluviales... **34 types d'habitats remarquables y sont identifiés et 218 espèces protégées au niveau national ou régional y ont été inventoriées.**

Le site se situe sur un axe majeur de migration pour l'avifaune offrant halte et refuge pour de nombreuses espèces d'oiseaux d'eau avec plus de **49 000 individus recensés.**



Sternes naines ©Olivier Simon



Fritillaire pintade ©Michel Mattei



Loutre d'Europe ©Patrick Trecul

UNE LABELLISATION À L'HORIZON 2026



Lancée en 2023, la labellisation du site Ramsar s'est déroulée en plusieurs étapes clés. Fin 2024, les communes du périmètre ont été consultées afin de recueillir leurs avis et délibérations sur le projet et les rédactions de la candidature.

Le premier semestre 2025, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine et le Conservatoire d'Espaces naturels Centre-Val de Loire (CEN) ont rédigé le dossier de candidature. Ce dernier a fait l'objet d'analyses par des experts locaux puis régionaux et nationaux, qui ont proposé des modifications. En septembre, une délégation de 12 experts nationaux a été reçue sur le territoire, composée de M. Jean-Philippe Sibley du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), M. Serge Urbano du Conseil National de Protection de la Nature (CNPN), Mme Ghislaine Ferrere, responsable Milieux humides au Ministère de la transition écologique, M. Bastien Coïc, directeur de l'Association Ramsar France et des agents des DREAL Centre-Val de Loire et Pays de la Loire.

CHIFFRES CLÉS

51 communes concernées
17 979 ha labellisés
72 participants aux visites de terrain
1 vidéo de présentation réalisée

Au total, 35 intervenants, dont 10 élus locaux ont été mobilisés pour ces 3 jours sur le terrain. Les différentes visites, rencontres, échanges ont permis aux experts d'affiner l'analyse de la candidature et de préfigurer la future animation du site. Cette visite a aussi servi de base à l'élaboration des avis du MNHN et du CNPN. Tous ont noté la très grande implication des acteurs locaux, élus, associations et agriculteurs sur la question des zones humides et l'appropriation du label Ramsar.

Le Parc et le CEN ont été auditionnés par le CNPN en amont de la production de l'avis final. À cette occasion, M. Jean-Philippe Sibley (MNHN) a rendu les conclusions suivantes : *"La qualité du dossier matérialisée par son ambition en termes de superficie est incontestable. L'atteinte de la totalité des neuf critères permettant la labellisation est également tout à fait significative. Le portage du dossier par le Parc est aussi une garantie pour l'avenir de la gestion du site. En conséquence, tous ces éléments ne peuvent qu'inciter à un grand optimisme pour l'avenir. De surcroît, la visite de terrain a été l'occasion de vérifier la très grande motivation et mobilisation des nombreux acteurs du territoire qu'il nous a été donné de rencontrer qu'ils soient institutionnels ou issus des collectivités territoriales."*

Après l'avis final du CNPN et celui du Groupe national pour les milieux humides, le dossier de candidature a été transmis par le ministère au secrétariat de la Convention de Ramsar pour inscrire le site sur la liste.

La labellisation effective avec les 9 critères du site "La Loire des confluences" a été annoncée le 26 février 2026.

FINANCEMENT

Budget global : 3 175 € (investissement)
Région Centre-Val de Loire : 60%
Région Pays de la Loire : 40%



UN LABEL INTERNATIONAL AU SERVICE DU TERRITOIRE

L'inscription du site "Loire des confluences" au titre de la Convention de Ramsar constitue une nouvelle étape dans la dynamique de préservation et de valorisation du Val de Loire, en complément de sa reconnaissance UNESCO.

Le périmètre du site est défini par 3 sites Natura 2000 : Vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau, Basses vallées de la Vienne et de l'Indre et une partie de la Vallée de la Loire de Candes-Saint-Martin à Mosnes. En s'appuyant sur leurs plans de gestion, "La Loire des confluences" se dote d'une gouvernance plurielle, le comité de suivi, fédérant les 3 comités de pilotage dédiés.

Ce comité permet d'identifier des problématiques à l'échelle du site et de ses bassins versants. **Des opérations mutualisées** seront menées pour une plus grande cohérence et synergie des interventions de préservation et de restauration de la biodiversité, des corridors écologiques et de la gestion de l'eau.

Pour préserver les prairies et les milieux ouverts, des **Programmes agroenvironnementaux climatiques** sont mis en place, en partenariat avec les agriculteurs, dans le cadre des plans de gestion des sites Natura 2000 et des **suivis scientifiques**, coordonnés à l'échelle des 3 sites Natura 2000, sont réalisés.

En s'appuyant notamment sur les politiques départementales, le Parc favorisera **la maîtrise foncière**, tant dans le site Ramsar qu'à proximité, d'espaces naturels à forts enjeux écologiques et stratégiques pour la ressource en eau, les corridors écologiques et les paysages. Ces espaces naturels seront accompagnés par des plans de gestion spécifiques et leurs travaux de restauration.

Enfin, des **actions de sensibilisation** à la préservation des zones humides et des milieux aquatiques seront mises en œuvre à destination des habitants et des visiteurs.

LES BÉNÉFICES DE RAMSAR

- une reconnaissance internationale de la valeur écologique du site et des services écosystémiques rendus ;
- une dynamique collective renforcée au service de la gestion et protection de ce bien commun ;
- une nouvelle attractivité ;
- un levier pour mobiliser des moyens supplémentaires dans la mise en œuvre des politiques de préservation ;
- des échanges et retours d'expériences d'un réseau mondial constitué de plus de 2 500 sites d'exception.

COOPÉRATIONS ET PARTAGE D'EXPÉRIENCES

PRÉSENTATION D' ACTIONS/DE MÉTHODOLOGIES

- **Obligation réelle environnementale (ORE) :** retour d'expérience des Parcs Loire-Anjou-Touraine et Normandie-Maine, lors d'une formation du CNFPT destinée aux agents des Départements. Échanges sur les questionnements préalables à la mise en place d'ORE, les obligations et les moyens à disposition.
- **Adaptation au changement climatique et renaturation :** intervention lors d'une formation de l'ADEME à Angers et en visioconférence. Présentation de l'action "renaturation des villes et villages" et en particulier, la démarche concertée de réalisation de diagnostics de vulnérabilité communaux.
- **Observatoire photographique des paysages :** participation à une table-ronde lors de l'exposition annuelle organisée par la Mission Val de Loire, afin de témoigner de l'expérience du Parc pour l'intérêt de cet outil et en tant qu'adoptant de points de vue photographiques.

PARTICIPATION À DES RÉSEAUX/PROJETS COOPÉRATIFS

Rencontres des parties prenantes du projet Interreg EURADAPT

La Région Centre-Val de Loire est lauréate du projet Interreg EURADAPT "Améliorer les politiques régionales au niveau européen pour accroître l'adaptation au changement climatique". Ce projet de coopération interrégionale, mené avec 7 autres territoires européens, vise à favoriser le partage d'expériences et de bonnes pratiques autour de l'utilisation des terres et systèmes alimentaires, la gestion durable de l'eau, la protection des infrastructures critiques, la gouvernance et la participation citoyenne. Le Parc a été convié pour faire partie du groupe régional des parties prenantes de ce projet, réuni précédemment autour de la thématique agricole.

Travaux du collectif des acteurs TES

Le Parc est depuis 2015 partenaire du Collège des transitions écologiques et sociétales (TES), un réseau d'action-recherche, de formation, d'innovations et d'expérimentations pour engager et accélérer les transitions sur les territoires. En 2025, le Parc a contribué aux différentes instances du collectif des acteurs régionaux ainsi qu'aux travaux de prospective sur la gestion en commun de l'énergie. Il a accompagné un atelier autour de la question : "En préparation du passage de mandat, comment approfondir les démarches territoriales de transition ?".

Colloque ICOMOS et Fédération des Parcs

Du 13 au 15 novembre 2025 s'est tenu à Chinon le colloque national consacré aux outils de protection et de valorisation des patrimoines, organisé par ICOMOS France (International Council on Monuments and Sites). Le Parc a participé à l'élaboration et à l'animation de la table-ronde "Convergence : protéger mais pour qui ? Quand les outils se combinent, vers une grammaire commune" ainsi qu'aux visites de terrain : école et abords de l'Abbaye de Bourgueil, port de Chouzé-sur-Loire et RNR du marais de Taligny.

Rencontres des gestionnaires de réserves naturelles

Le Parc est co-gestionnaire de 3 Réserves naturelles régionales sur son territoire. Dans ce cadre, il a participé aux rencontres annuelles des réserves des Régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire : actualités des aires protégées, partage d'expériences, visites de site.

Rencontres mammifères semi-aquatiques 49

Le Parc a participé à la rencontre annuelle sur l'état des connaissances des mammifères semi-aquatiques de Maine-et-Loire (Loutre, Castor, Campagnol amphibie).

Journée mondiale des zones humides

Le Parc a donné une conférence sur les "Zones humides d'importance internationale et le projet de labellisation Ramsar" à l'Université d'Angers organisée par l'association d'étudiants PEGAZH.

Journée des animateurs Natura 2000 PDL

Le Parc a co-organisé la journée avec la DREAL et la Région Pays de la Loire, à Souzay-Champigny (visite des travaux du bras de Souzay et de l'association foncière pastorale).

Rencontres des élus Natura 2000

Le Parc a participé à une table-ronde sur la restauration des zones humides, l'occasion de valoriser les travaux des Prés de l'Enfer à Montreuil-Bellay.

Congrès des Conservatoires d'Espaces naturels

Dans le cadre du congrès des CEN, le Parc a encadré la découverte de la RNR de Joreau :

présentation du site, de sa gestion et visite de la réserve.

Journée "préservation des éléments végétalisés dans le paysage" de l'ARB Centre-Val de Loire

Échange participatif autour de l'outil de gestion du patrimoine arboré en cours de développement permettant d'aider les collectivités à mieux gérer leurs haies, arbres isolés et alignements.

Mission Adapt / Alter Ego du CNPE EDF

La direction du Parc a échangé avec l'équipe de chercheurs de la mission d'adaptation du parc nucléaire français autour des enjeux et impacts du dérèglement climatique.

Forum de l'ingénierie du Maine-et-Loire - CD49 et AMF

En marge du Comité local de cohésion des territoires, le Parc a présenté son ingénierie aux collectivités participantes.

ACCUEIL DE DÉLÉGATIONS ET PRÉSENTATION DU PARC

- **Direction Économie circulaire de l'ADEME :** accueil d'une délégation de l'ADEME, présentation de l'action du Parc et visite de la RNR de Joreau.
- **Universités du Tourisme Durable - Région Pays de la Loire :** accueil des participants à la Maison du Parc, présentation des actions et visites guidées de Montsoreau.
- **Syndicat Intercommunal de Valorisation et de Recyclage Thermique des Déchets :** accueil des agents du SIVERT à la Maison du Parc et visite de la RNR de Joreau.
- **Association nationale des Petites Citées de Caractères :** introduction sur le Parc et ses missions et visite de la Maison du Parc.



Congrès des Conservatoires d'Espaces naturels ©Thibaut Meurgey (PNRLAT)

AVIS RÉGLEMENTAIRES ET CONSEILS DU PARC

Sur le territoire, tout projet d'aménagement s'inscrit dans un contexte écologique et paysager d'une grande richesse qu'il convient de considérer de manière spécifique car **la valeur patrimoniale est le fondement du classement du territoire en Parc naturel régional**.

En application de la séquence "Éviter, Réduire et Compenser" (ERC), le cadre réglementaire régit la prise en compte des potentiels impacts sur ces patrimoines de toute installation ou construction industrielle, artisanale ou agricole...

La législation relative aux Parcs précise la portée de leurs chartes et leur rôle dans la mise en cohérence des politiques publiques sur leur territoire. Ainsi, l'avis

(simple et consultatif) du Syndicat mixte est requis dans le processus d'autorisation environnementale unique ainsi que pour les documents d'urbanisme.

Cependant, pendant la période de reclassement du territoire, du 31 mai 2024 au 5 décembre 2025, le Parc n'avait plus la possibilité d'émettre des avis en tant que Personne publique associée.

Ainsi, pour éviter tout risque juridique, le Parc n'a formulé, pendant cette période, que des notes d'informations techniques afin de porter à connaissance les enjeux et principes exprimés dans sa future charte.

TYPES D'AVIS RÉGLEMENTAIRES pour lesquels le Parc a été sollicité	NOMBRE
Cas par cas - hors Natura 2000	17
Documents d'urbanisme	10
Instructions d'urbanisme	9
Opérations d'urbanisme	5
Planifications d'urbanisme	3
Cas par cas - Natura 2000	3
Schémas et programmes	3
Autorisations environnementales : IOTA	1
Autorisations environnementales : ICPE	1
Total des avis réglementaires	52

TYPES DE CONSEILS pour lesquels le Parc a été sollicité	NOMBRE
Notices d'incidence Natura 2000	53
Instructions d'urbanisme	35
Autorisations environnementales : ICPE	12
Délivrances d'autorisations - RNR	5
Cas par cas - Natura 2000	4
Autres	3
Autorisation environnementale : ICPE	2
Documents d'urbanisme	2
Planifications d'urbanisme	1
Cas par cas - hors Natura 2000	1
Autorisations environnementales : IOTA	1
Opérations d'urbanisme	1
Total des conseils	118

THÈMES DES PROJETS abordés	NOMBRE
Tourisme	31
Énergie	30
Publicité	27
Urbanisme	21
Infrastructures, réseaux	18
Agriculture	15
Biodiversité	9
Forêt	7
Culture, évènements	5
Développement économique	3
Paysages	1
Aménagement espaces publics	1
Eau	1
Carrières	1
Total général	170

2025 EN CHIFFRES

 **12 254** participants aux actions de sensibilisation, d'éducation et formations

 **263** participants à des temps de concertation et co-élaboration des projets

 **29 054** publications du Parc diffusées

 **1 364** espèces inventoriées

 **225 663 €** d'aides aux agriculteurs investis dans les Mesures agro-environnementales et climatiques

 **537 ha** engagés en MAEC

 **410 m²** de surface désimperméabilisée dans le cadre des projets de renaturation

 **125** conseils aux élus et porteurs de projets



Inauguration de la Réserve naturelle régionale du marais de Taligny ©Sofiane Belhanafi

**SENSIBILISER,
ÉDUQUER ET
MOBILISER
LES CITOYENS**

MAISON DU PARC ET PROGRAMMATION CULTURELLE : LES CHEMINS DU VIVANT



La Maison du Parc à Montsoreau est un incontournable pour tous les visiteurs. Vitrine des communes du territoire, elle est un lieu d'accueil et d'information, ouvert gratuitement.

Chaque année, elle explore un thème en lien avec les missions du Parc qu'elle décline sous toutes les formes. En 2025, **"les chemins du vivant" étaient à l'honneur**. Comment se déplacent les animaux ? Où vivent-ils ? Quelles relations entretiennent-ils avec le milieu dans lequel ils se nourrissent, se reproduisent... ? Expositions, animations et conférences ont permis aux visiteurs de découvrir les riches écosystèmes de notre territoire où espèces et milieux interagissent pour effectuer leur cycle de vie.

Exposition "Les chemins du vivant"

Créée par le Parc, cette exposition intérieure interroge la notion de trames et le principe de continuité écologique. Petits ou grands déplacements, ils sont tous essentiels pour les espèces qui ont besoin d'espaces pour vivre, se nourrir, se reproduire. Alors, comment faciliter ces cheminements ? Quelle place l'humain occupe-t-il et quelle part laisse-t-il aux espèces ? L'exposition présente également des actions du Parc en matière de renaturation, de restauration de milieux ou de préservation de la biodiversité. Un jeu créé par le service médiation, donne une dynamique ludique au sujet et invite les visiteurs

à se mettre dans la peau d'une espèce : les participants coopèrent pour franchir les obstacles et identifient des solutions simples.

Exposition "Six pieds sous l'eau la vie"

Installées dans le jardin, les photographies subaquatiques de Yannick Gouguenheim ont plongé les visiteurs en immersion dans les profondeurs des cours d'eau à la découverte des espèces qui y vivent toute l'année ou lors de migrations.

Programme d'animations et conférences

Tout au long de l'année, la Maison du Parc a proposé une dizaine d'animations pour le public famille et notamment pour les plus jeunes (à partir de 2-3 ans).

3 conférences ont été organisées, avec à chaque fois 2 intervenants, mêlant ainsi connaissance d'une espèce spécifique et avancées techniques ou actions exemplaires de protection.

"La Chouette journée"

Cet évènement festif a été proposé à l'ouverture de la Maison du Parc, le 18 mai 2025. "L'Inventaire d'un monde à perdre", de Vanessa Jousseume, artiste plasticienne, en était le fil rouge avec une exposition accessible en continue et 2 représentations de son spectacle.

Animations pour les publics spécifiques

La Maison du Parc a également accueilli des structures d'accueil adapté (centres de loisirs, maisons de retraite). Chaque visite a donné lieu à l'élaboration d'un programme spécifique avec les animateurs de ces structures.

Création d'une exposition sur l'alimentation

Une nouvelle exposition, "Celles et ceux qui nous nourrissent", a été créée en 2025. Elle rend hommage aux femmes et aux hommes du territoire qui nous nourrissent avec passion et conviction. Les portraits photographiques de David Darrault invitent à regarder autrement ce que nous mangeons, à savourer et à reconnaître la valeur unique d'une alimentation locale et vivante.

Création culturelle et diffusion de spectacles

Le Parc contribue à des démarches de création culturelle qui interrogent des enjeux du territoire en accompagnant les artistes dans leur découverte ou en facilitant leurs conditions de travail. 2 démarches de création ont ainsi été soutenues :

- "Faut-il encore aller dans le sens du courant ?", une marche exploratoire le long de la Vienne de Cécile Pitois et Nicolas Bleublet avec l'association L'intention publique. Les artistes

ont rencontré 5 agents du Parc et se sont nourris de leurs connaissances scientifiques avant de mener leur marche de la source de la Vienne jusqu'à la confluence avec la Loire, achevée le 27 juin à la Maison du Parc.

- "L'air de l'eau", spectacle créé par La Manufacture des arts numériques de Bourges (MANB). Accueillis en résidence une semaine par la mairie de Bourgueil, les artistes ont pu poursuivre leur création et sont intervenus auprès de 2 classes en atelier. Une représentation a été donnée le 20 septembre devant un public nombreux.

Enfin, le spectacle "À la source" de Céline Verdier et Franck Quintard a été finalisé et présenté aux habitants de Brain-sur-Allonnes, La Breille-les-Pins et Huismes, communes où ils avaient réalisé des collectes de paroles. 2 représentations du spectacle "État de nature" de la cie 21g ont eu lieu à Saint-Rémy-la-Varenne et Montreuil-Bellay, mettant en avant les zones humides.



Spectacle "À la source" de Céline Verdier, à Huismes ©PNRLAT

CHIFFRES CLÉS

7 898 visiteurs à la Maison du Parc
327 participants aux spectacles
126 participants aux animations
86 participants aux conférences
12 animations réalisées
6 spectacles diffusés

FINANCEMENT

Budget prévisionnel : 28 850 € (fonctionnement)

Région Centre-Val de Loire : 80%

Région Pays de la Loire : 20%

Budget prévisionnel : 30 000 € (investissement)

Région Pays de la Loire : 53%

Région Centre-Val de Loire : 47%

PARTENAIRES

Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire
 Musée du Véron

PRÊT D'EXPOSITIONS ET PARTICIPATION AUX ÉVÉNEMENTS



Printemps du Thouet à Montreuil-Bellay © Marie-Orlane Baudouin (PNRLAT)

Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine met gratuitement à disposition des associations, collectivités, acteurs socio-économiques ou partenaires, des expositions sur des thématiques diverses : faune, flore, patrimoine bâti, énergie....

En 2025, **22 prêts d'expositions** ont eu lieu avec 14 expositions différentes. La durée moyenne des emprunts est de 8 jours lors d'événements ponctuels (13 prêts) et de 53 jours pour des présentations dans des lieux dédiés (9 prêts). Les demandes pour des expositions sur le domaine public augmentent (8 en 2025, pour 6 en 2024).

En complément, pour faire connaître la structure et ses actions auprès des habitants, le Parc participe à de nombreux événements du territoire. Il y propose un stand d'informations/conseils ou des animations selon les demandes des organisateurs. En 2025, les agents ont participé à 8 manifestations locales :

- Printemps du Thouet à Montreuil-Bellay (49)
- Fête du Thoueil à Gennes-Val de Loire (49)
- Fête de l'abeille à Champigny-sur-Veude (37)
- Fête de la nature et des semences à Parnay (49)
- Fête de la nature à Bourgueil (37)
- Forum des métiers à Angers (49)
- Forum de l'eau à Angers (49)
- Rencontres des métiers de la nature à Doué-en-Anjou (49)

Le plus souvent, ces participations donnent lieu à des échanges qualitatifs, les visiteurs étant intéressés par les missions du Parc. Les jeux et activités ludiques permettent une accroche avec les visiteurs et invitent à échanger au-delà de la simple distribution de documentations. Ces temps permettent aussi de discuter de sujets majeurs avec les habitants et de nouer un lien de proximité avec ces derniers, qui identifient le Parc comme une structure au service de leur territoire.

CHIFFRES CLÉS

22 expositions prêtées
8 événements couverts
265 participants aux événements

FINANCEMENT

Autofinancement PNR

PARTENAIRES

Angers Loire-Métropole / Association Jeanne Camille / Association Les Ligériens de Cœur / Bioparc de Doué-en-Anjou / Commune de Bourgueil / Commune de Champigny-sur-Veude / Commune de Montreuil-Bellay / Institut Agro Rennes-Angers

PROGRAMME D'ÉDUCATION AU TERRITOIRE



Sortie scolaire forêt © Krazim

Pour la période scolaire 2024-2025, le fonctionnement et calendrier des inscriptions ont été modifiés. Ce sont désormais les équipes enseignantes qui proposent un projet en lien avec les thématiques de l'année : agriculture et alimentation / artisanat / climat, énergie et transition / cœur de nature et nature proche / eau, Loire et rivières / troglodytes et villages.

Sur les 101 classes inscrites (contre 121 en 2023-2024), **94 d'entre elles ont été sélectionnées** par les Inspections de l'Éducation Nationale et le Parc (98 en 2023-2024). Cette baisse s'explique par le changement de calendrier, obligeant les équipes enseignantes à préparer les projets en année N-1 et définir plus en amont leurs objectifs pédagogiques.

Malgré cette nécessaire anticipation, les nouvelles modalités ont été bien acceptées par les enseignants. Sur les 94 classes sélectionnées, 4 ont annulé leur participation avant le début du cycle d'animations, pour des raisons financières ou organisationnelles. **148 journées d'animation ont été réalisées** dans le cadre de ce programme, un chiffre stable comparé à l'année précédente : 155 journées.

Outre le partenariat récurrent avec le lycée Edgar Pisani à Montreuil-Bellay, les établissements du secondaire ne s'inscrivent qu'à de rares occasions au programme du Parc.

Un partenariat avec les rectorats du territoire est en train de se mettre en place pour faciliter les échanges et encourager les inscriptions des classes du secondaire.

CHIFFRES CLÉS

90 classes participantes
1 966 élèves accompagnés
148 journées d'animation réalisées

FINANCEMENT

Budget prévisionnel : 57 300 € (fonctionnement)
Région Pays de la Loire : 60%
Région Centre-Val de Loire : 40%

PARTENAIRES

Direction des services départementaux d'Indre-et-Loire / Direction des services départementaux de Maine-et-Loire

SENSIBILISATION À LA BIODIVERSITÉ ET AU CLIMAT : LES PARCS DES PAYS DE LA LOIRE EN ACTION



Les 4 Parcs naturels régionaux des Pays de la Loire ont réalisé **une série de courtes vidéos destinées aux réseaux sociaux** afin de mettre en valeur leurs actions d'adaptation au changement climatique.

Pour mener ce projet, les Parcs ont mis en place un groupement de commandes, défini un cahier des charges commun et sélectionné un

prestataire chargé du synopsis, des repérages, du tournage et du montage.

Chaque film, réalisé par Kryzalid Films, repose sur le témoignage d'acteurs engagés localement, accompagnés par leur Parc, dans des projets touchant la transition écologique, la préservation des milieux naturels ou l'évolution des pratiques professionnelles.

Chaque Parc a retenu une thématique spécifique : circuits-courts et Projet alimentaire territorial pour la Brière, activités économiques dans les marais pour le Marais poitevin, biodiversité ligérienne pour Loire-Anjou-Touraine, et modélisation climatique à l'horizon 2070 pour Normandie-Maine.

La cible principale est celle des 15-25 ans, avec des vidéos courtes, dynamiques et adaptées aux plateformes qu'ils utilisent. Une narration originale assure la cohérence d'ensemble.

Les tournages ont eu lieu entre septembre et novembre 2025 et la diffusion est programmée du 6 au 12 avril 2026 sur Instagram, Facebook, LinkedIn et YouTube.

CHIFFRES CLÉS

4 Parcs engagés
4 vidéos créées

FINANCEMENT

Budget global : 5 000 € (fonctionnement)
Région Pays de la Loire : 100%

PARTENAIRES

Parc naturel régional de Brière / Parc naturel régional du Marais-Poitevin / Parc naturel régional Normandie-Maine

LA GRANDE REMONTÉE DE LOIRE



Cette aventure fluviale réunit marinières, ligériens, artistes et scientifiques qui remontent le fleuve de Saint-Nazaire à Orléans. L'objectif : partager des connaissances et des alertes sur le milieu et expérimenter de nouveaux dialogues avec le fleuve.

En 2025, l'événement a été **ponctué de 20 escales** permettant de faire découvrir au public, les savoirs nautiques ligériens. Les 9 et 10 septembre, l'escale de Montsoreau a mobilisé, en plus des organisateurs que sont La Mission Val de Loire et La Rabouilleuse, l'équipe du Parc, le Château de Montsoreau-Musée d'Art contemporain et l'Atelier des Empreintes. Une programmation dense à destination des scolaires et des habitants a été proposée : 4 animations scolaires à la Maison du Parc, 1 atelier d'écriture, des conférences et expositions, 1 DJ set dans la cour du château, 1 groupe de travail sur les droits de la nature, 2 spectacles, 1 installation artistique et 1 banquet partagé.

Deux moments forts à retenir

Le premier, l'arrivée de la flottille composée de plus de 20 équipages sur les quais de Montsoreau avec un public toujours au rendez-vous. Le second, le spectacle "Battements d'ailer sur le fleuve" de Boris Jolivet et Joël Grare dans une salle du château pleine à craquer, pour un voyage sonore incomparable sur et dans le fleuve.

Un atelier "Loi à venir" pour doter la Loire d'une personnalité juridique

Dans la continuité de l'initiative engagée par Camille de Toledo, chercheur à l'Institut d'études avancées de Nantes (IEA), le Parc a proposé un atelier pour contribuer à l'élaboration d'une loi qui ambitionne de doter la Loire d'une personnalité juridique.

S'inspirant de démarches internationales similaires, cette proposition vise à reconnaître le fleuve, avec l'ensemble de son bassin versant, comme une entité vivante et porteuse de droits. Elle ambitionne de faire de la Loire un acteur juridique à part entière, protégé pour ce qu'il est et non uniquement pour l'usage qu'en font les humains.

Cet atelier a réuni **plus d'une vingtaine d'universitaires, marinières, techniciens, élus, pêcheurs, associatifs, juristes et avocats**, venus contribuer à cette réflexion et amender le texte proposé par l'IEA. Marine Yzquierdo, avocate en droit de l'environnement et Caroline Lanciaux, chargée de développement scientifique de l'IEA de Nantes ont animé ces temps de travail.

CHIFFRES CLÉS

20 participants à l'atelier "Comment va Loire ?" organisé au Thoureil
21 participants à l'atelier "Loi à venir"
43 participants à l'animation "Six pieds sous l'eau"

FINANCEMENT

Autofinancement PNR

PARTENAIRES

Château de Montsoreau / Cercle des juristes sur les droits de la nature / Institut d'études avancées de Nantes / Mission Val de Loire



Thouet©Nicolas Van Ingen

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DU MARAIS DE TALIGNY



Cheminement à Taligny © Pauline Silvert (CCCVL)

Classé "Réserve naturelle régionale" depuis 2014, le marais de Taligny est un site naturel d'un grand intérêt écologique. À La Roche-Clermault, cette vaste zone humide s'étend sur plus de 35 ha, où plus de **1 300 espèces ont été inventoriées dont 77 d'intérêt patrimonial**. Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine et la Communauté de communes Chinon Vienne et Loire sont co-gestionnaires du site.

En 2025, après plus de 10 ans de réflexion, d'études et de concertation, le marais de Taligny ouvre enfin au public. Le site a été équipé d'un cheminement de bois (platelages, passerelles et caillebotis), qui permettent à chacun de découvrir, par tous les temps, la richesse du marais. Pour inviter les visiteurs à comprendre le site, sa biodiversité, son histoire géologique ou son aventure humaine, historique ou fantastique, des panneaux en lave émaillée ont été installés.

Les premières ébauches du tracé ont été intégrées au plan de gestion de la réserve dès 2014. Ce projet

ambitieux a été ajourné pour se concentrer sur la restauration hydromorphologique du marais entre 2019 et 2020. L'idée de sentier revient en force lors de la préparation du renouvellement de la réserve en 2021. Concertation et études confirment la nécessité de prévoir des aménagements conséquents pour permettre au plus grand nombre de découvrir la diversité du marais.

La phase de travaux se révèle complexe, la météo et les inondations n'arrangeant pas leur réalisation. Les premiers coups de pioche débutent en janvier 2024 pour une réception des travaux en octobre 2025. La synergie des équipes, l'appui politique fort des élus et de tous les partenaires ont eu raison des difficultés techniques, météorologiques et financières.

Le marais de Taligny devient un site ouvert à tous, notamment aux scolaires. La forte fréquentation déjà constatée indique l'intérêt du public pour la réserve.

CHIFFRES CLÉS

35,4 hectares en zone de protection forte
1 360 taxons connus
232 oiseaux bagués
8 suivis écologiques réalisés
500 participants à l'événement d'ouverture

FINANCEMENT

Budget prévisionnel : 38 131 € (fonct. et invest.)
Région Centre-Val de Loire : 70%
Europe (FEDER CVL) : 28,1%
Autofinancement PNR : 1,9%

PARTENAIRES

Communes de Seully et La Roche-Clermault / Communauté de communes Chinon Vienne et Loire / Fédération de chasse d'Indre-et-Loire / Fédération de pêche d'Indre-et-Loire

RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DE LA CHAMPAGNE DE MÉRON



Outarde canepetière © Louis-Marie Préau

Au sud du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine, à Montreuil-Bellay, la Champagne de Méron regroupe une mosaïque d'habitats remarquables au niveau européen.

Le site se situe dans un contexte socio-économique singulier où cohabitent une zone industrielle et de nombreuses exploitations agricoles mobilisées pour concilier agriculture durable, maintien d'une biodiversité diversifiée et reconquête de la qualité de l'eau du captage de la Fontaine-Bourreau.

Ce haut lieu de biodiversité façonné par l'Homme accueille **542 espèces végétales, 135 oiseaux dont 126 protégés au niveau national**. Il joue également un rôle majeur dans la mise en œuvre du Plan National d'Action (PNA) en faveur de l'Outarde canepetière.

Avec le classement, le 17 octobre 2023 par la Région Pays de la Loire du site en tant que

Réserve naturelle régionale, une convention triennale technique et financière entre la Région et les co-gestionnaires, à savoir la Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire (CASVL) et le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine a été élaborée pour mettre en place le plan de gestion.

En amont de la signature et en préfiguration de la mise en place du plan de gestion, le Parc a assuré un suivi administratif et technique qui a fait l'objet d'une rétribution financière de la part de la CASVL.

L'année 2025 a été marquée par :

- la réalisation de nouveaux inventaires naturalistes (commandes, coordination, inventaires participatifs...);
- des procédures administratives diverses;
- des recherches de financements et soldes;
- la réalisation et l'actualisation d'une cartographie des habitats.

CHIFFRES CLÉS

146,07 hectares protégés
146,07 hectares d'habitats cartographiés

PARTENAIRES

Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire / Commune de Montreuil-Bellay / LPO Anjou

FINANCEMENT

Budget global : 18 059,23 € (fonctionnement)
Europe (FEDER PDL) : 60%
Région Pays de la Loire : 40%

RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DE L'ÉTANG ET DES BOISEMENTS DE JOREAU



À Gennes-Val de Loire, la Réserve de Joreau se compose d'un ensemble forestier de **92 ha et d'un étang de 7 ha d'une grande richesse écologique**, reconnu pour ses peuplements d'odonates. Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine et la commune en sont co-gestionnaires.

L'année 2025 a été marquée par 2 événements importants dans la vie de la réserve qui a fêté ses 10 ans, le 15 septembre :

- **le démarrage des travaux de restauration de la retenue**, constituant l'aboutissement de plusieurs années d'études et de préparation pour engager cette opération, enjeu majeur du programme d'actions. Ces travaux visent à assurer l'étanchéité de la retenue pour maintenir la présence de l'étang et l'ensemble de sa biodiversité. Sans ce dernier, tous les herbiers de characées, de végétations aquatiques et amphibiens et toute la faune qui en dépend seraient impactés. Les travaux, d'une durée de 4 mois,

interviennent sur l'ensemble de l'ouvrage (bonde de vidange, parement en pierre, surverse).

- **la fin du premier plan de gestion de la réserve** et de fait, la reconduction de ce dernier pour assurer l'existence du site. Après l'évaluation des actions du premier plan de gestion, une étude a été engagée pour envisager une extension du périmètre de la réserve. Cette étude s'est voulue la plus large possible afin d'analyser les possibilités d'intégrer de nouveaux milieux naturels autour de l'actuelle réserve, que ce soit sur du foncier public ou privé. Une extension de 115 ha a été proposée, passant de 92 ha actuellement à 207 ha et qui prendrait en compte des landes, des bois, des prairies mais également une cavité souterraine. Un diagnostic complet a été réalisé et a reçu un avis favorable après une large concertation. Un futur plan de gestion ambitieux peut donc être envisagé et rédigé courant 2026.

CHIFFRES CLÉS

115 hectares d'extension proposés

PARTENAIRES

Association des fervents de la Gaule / Commune de Gennes-Val de Loire / CA Saumur Val de Loire / Fédération de chasse de Maine-et-Loire / Fédération de pêche de Maine-et-Loire / Saumur Val de Loire Tourisme

FINANCEMENT

Budget global : 41 686,34 € (fonctionnement)
DREAL Pays de la Loire (fonds vert) : 77,37%
Europe (FEDER PDL) : 12,48%
Région Pays de la Loire : 10,15%

SITE NATURA 2000

"COMPLEXE DU CHANGEON ET DE LA ROUMER"



Le Complexe du Changeon et de la Roumer regroupe une **grande variété d'habitats et d'espèces d'intérêt communautaire** dont une majorité est liée aux milieux aquatiques et humides.

Réuni en mars 2025 à Coteaux-sur-Loire, le comité de pilotage a re-désigné le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine comme maître d'ouvrage de l'animation du site pour 3 ans. Gilles PELLÉ, élu à Bourgueil, a été réélu Président de ce comité.

2025 a été marquée par la dernière année d'ouverture des mesures agri-environnementales (MAEC) sur la PAC 2023-2027 pour le projet agri-environnemental "Lac de Rillé, Changeon-Roumer" co-animé par la Communauté de communes Touraine-Ouest Val de Loire (CC TOVAL) et le Parc. La contractualisation agricole fut logiquement plus modeste que les 2 années précédentes mais près d'une dizaine d'exploitations se sont manifestées pour souscrire à ces MAEC. Au total, **21 exploitations** se sont engagées dans des mesures favorables à la biodiversité depuis 2023.

Une formation "biodiversité des prairies" a été organisée le 6 mai 2025 à Gizeux auprès de 10

agriculteurs engagés pour les informer sur les enjeux de conservation des habitats et des espèces du site et pour qu'ils appréhendent plus finement l'intérêt de certaines pratiques de gestion plus favorables à la biodiversité.

Une charte a été élaborée, en collaboration avec la CC TOVAL, avec un grand propriétaire forestier privé bordant la Roumer et est en attente de validation.

Dans la perspective de la rédaction du plan de gestion de l'Espace naturel sensible des prairies du Palluau et de Saint Gilles (75 ha), une cartographie des habitats a été réalisée avec l'aide d'un stagiaire ainsi que des inventaires botaniques et faunistiques (en particulier comptage de la population d'Azuré de la sanguisorbe et recherche de sa plante-hôte). Ils se poursuivront en 2026 avec l'étude des chiroptères et des arachnides.

Le Parc a contribué à la finalisation du projet d'Arrêté de protection de biotope en vallée du Changeon en lien avec les services de l'État, soumis à consultation du Département, communes concernées, CEN Centre et Parc en fin d'année.

CHIFFRES CLÉS

9 exploitations engagées en MAEC en 2025
93,92 hectares engagés en MAEC
69 individus d'Azuré de la sanguisorbe recensés

PARTENAIRES

Agriculteurs / ANVAL / DDT 37 / CEN Centre-Val de Loire / CC TOVAL / Département 37 / SMBAA



FINANCEMENT animation

Budget global : 21 704,64 € (fonctionnement)
Europe (FEADER CVL) : 60%
Région Centre-Val de Loire : 40%

FINANCEMENT contrats agricoles

Campagnes 2025 : 225 663,70 €
Europe (FEADER CVL) : 80%
État (MASA) : 20%

SITE NATURA 2000 "BASSES VALLÉES DE LA VIENNE ET DE L'INDRE"



Formation "prairies" pour les agriculteurs ©PNRLAT

Les Basses vallées de la Vienne et de l'Indre représentent plus de **5 670 ha de prairies et boisements inondables accueillant 18 espèces d'oiseaux d'intérêt européen**. Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine, la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire et le CPIE Touraine-Val de Loire ont co-animé le site.

En 2025, le Rôle des Genêts n'a de nouveau pas été détecté sur le site malgré les efforts de prospection nocturne et les enregistrements acoustiques passifs. Ces derniers ont toutefois révélé la présence d'espèces patrimoniales : Courlis cendré, Oedicnème criard, Gaille des blés, Petit gravelot. Une campagne de recensement de la Pie-grièche écorcheur sur 2 ans a débuté avec plusieurs couples nicheurs observés en val de Vienne. Le Tarier des prés a été dénombré légèrement à la hausse par rapport à 2024.

L'animation agricole s'est poursuivie avec les actions d'information, de contractualisation (plus de 200 ha souscrits) et de formation. Actuellement, **1 218 ha de terres agricoles sont engagées en mesures localisées favorables aux oiseaux sur 38 exploitations**.

En parallèle, le CPIE a répondu à un appel à projet de l'Office français pour la biodiversité sur l'évaluation de l'efficacité des mesures de retard de fauche sur la biodiversité, en partenariat avec le Parc.

Le comité de pilotage s'est réuni le 13 juin 2025 au Musée du Véron à Savigny-en-Véron pour dresser le bilan annuel et triennal des actions. À cette occasion, le Parc a été renouvelé dans la maîtrise d'ouvrage de l'animation et Paul Tulasne, élu à Savigny-en-Véron, a été réélu Président pour un an car son mandat s'achève en 2026.

CHIFFRES CLÉS

371 hectares engagés en MAEC
2 formations organisées et **20 agriculteurs** participants
16 exploitations agricoles engagées en MAEC
230 ha fauchés avec barres d'effarouchement
3 à 4 couples de Pie-grièche écorcheur estimés
7 couples de Tarier des prés comptabilisés

PARTENAIRES

Agriculteurs / DDT 37 / Communauté de communes Chinon Vienne et Loire / Département 37



SITE NATURA 2000 "VALLÉE DE LA LOIRE DES PONTS-DE-CÉ À MONTSOREAU ET THOUET"



Panneau "Météo des oiseaux" installé au CLAN à Chinon ©PNRLAT

Depuis 2004, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine assure l'animation du site en partenariat avec la LPO Anjou afin de mobiliser l'ensemble des acteurs pour préserver les habitats et espèces.

Une belle année pour les sternes

Malgré quelques frayeurs (canicules, prédateurs...), les conditions 2025 étaient réunies pour offrir une belle saison de reproduction sur les grèves de Loire : de beaux bancs de sable, des acteurs nautiques engagés, une météo des oiseaux installée, des opérations de sensibilisation à répétition avec les acteurs locaux (mairie de Saumur, Unis-cité, Office français de la biodiversité, bénévoles LPO Anjou). À noter en 2025, tout oiseau des grèves confondu : 354 oiseaux couveurs et 591 poussins ont été observés sur 17 grèves et surtout, **aucun échec de colonie lié à des dérangements humains. Une première sur le site !** Depuis février 2025, le préfet de Maine-et-Loire a signé un nouvel Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope qui s'étend aujourd'hui de Montsoreau à la Daguinière, soit 2 403 ha, pour protéger les grèves et oiseaux nicheurs.

Natur'Adapt s'invite sur le site

Le site Natura 2000 Vallée de la Loire est lauréat en 2025 de l'AMI "Intégration du changement

climatique dans la gestion des sites Natura 2000" porté par l'Office français de la biodiversité et Réserves naturelles de France. Il est désigné "site test" pour expérimenter la méthodologie Natur'Adapt sur 2026-2027 qui vise à prendre en compte le changement climatique et ses impacts sur l'aire protégée et à en adapter la gestion. Comment le climat a-t-il évolué ces dernières décennies sur le site Natura 2000 et quelles sont les évolutions futures ? Comment affectent-elles ou pourraient affecter les habitats, prairies alluviales, populations de sternes, chiroptères, activités humaines... ? Quelles pistes pour adapter la gestion de l'aire protégée ? Autant de questions qui seront posées et étudiées en concertation avec les acteurs du site tout au long de l'année 2026 et qui permettront d'alimenter la révision du document d'objectifs (docob) du site Natura 2000.

Les grands explorateurs

"Les grands explorateurs" est le nouveau format d'animation thématique proposé pour petits et grands autour des enjeux de cet espace Natura 2000. En 2025, les habitants des rivières étaient à l'honneur lors de cette grande journée familiale, avec la participation de la Fédération de pêche de Maine-et-Loire et du Réseau Imagin'R.

CHIFFRES CLÉS

315 poussins de Sternes naines
246 poussins de Sternes Pierregarin
16 maraudes de sensibilisation réalisées
4 exploitations agricoles engagées en MAEC
39,27 hectares engagés en MAEC
70 conseils pour des évaluations d'incidences

FINANCEMENT

Budget global : 215 231,88 € (fonctionnement)
(pour les deux sites N2000 Loire et Méron)
Europe (FEDER PDL) : 60%
Région Pays de la Loire : 40%

PARTENAIRES

CA Saumur Val de Loire / DDT 49 / CEN Pays de la Loire / LPO Anjou / Unis-cité Saumur



SITE NATURA 2000 "CHAMPAGNE DE MÉRON ET PLAINE DE DOUVY"



Champagne de Méron ©Coco productions

Le territoire de la Champagne de Méron est à la croisée d'enjeux écologiques et économiques. **Sur un même site cohabitent une zone industrielle, localisée sur un axe routier important, des terres agricoles et une faune et une flore exceptionnelles.** Ces dernières lui ont valu son classement en site Natura 2000, dont l'animation est confiée au Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine, en partenariat avec la LPO Anjou.

Suivis ornithologiques

La connaissance de l'avifaune du site est aujourd'hui bien développée et s'améliore d'année en année grâce à la mise en place et au maintien de suivis protocolés en lien avec les actions nationales (courlis, oedicnème, busards). En ce qui concerne l'outarde, le minimum de mâles nécessaire pour conserver un noyau de population stable et autonome est estimé selon les scientifiques à 60. Même si les effectifs 2025 sont encore loin des objectifs, les résultats de ces dernières années montrent une progression encourageante. Hormis le Courlis cendré, les autres espèces prioritaires apparaissent

globalement stabilisées et le site accueille une importante biodiversité témoignant de l'efficacité des mesures mises en place.

Mesures agro-environnementales et climatiques

La surface totale contractualisée en MAEC dépasse les 400 ha sur le périmètre étendu "Champagne de Méron - Plaines des Douces". **71 parcelles réparties sur 18 exploitations ont fait l'objet d'un diagnostic, soit 148 ha.** 2 mesures ont été proposées : "création de couverts d'intérêt faunistique et floristique favorables aux pollinisateurs et aux oiseaux communs des milieux agricoles" (147,24 ha) et "protection des espèces" (0,82 ha).

Enfin, le site a été désigné comme "pilote" pour le projet ALLFACTs de la Chambre régionale d'Agriculture des Pays de la Loire. L'objectif : co-construire le développement des pratiques agro-écologiques (bandes enherbées, rotation et diversification des cultures, conservation de couverts, création de filières...).

CHIFFRES CLÉS

23 mâles chanteurs d'outarde comptabilisés et **39 individus** en période post-nuptiale
51 couples d'Oedicnème criard comptabilisés
18 exploitations agricoles engagées en MAEC soit **148 ha**

FINANCEMENT

Budget global : 215 231,88 € (fonctionnement)
(pour les deux sites N2000 Loire et Méron)
 Europe (FEDER PDL) : 60%
 Région Pays de la Loire : 40%



PARTENAIRES

Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire / DDT 49 / CEN Pays de la Loire / LPO Anjou

EXPERTISE ÉCOLOGIQUE : ZONE INDUSTRIELLE DE MÉRON



ZI de Méron ©PNRLAT

La zone industrielle (ZI) de Méron, gérée par la Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire est continue du site Natura 2000.

Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine apporte son expertise à l'agglomération pour une **meilleure prise en compte de la biodiversité dans les projets d'urbanisation et de paysagement** sur des parcelles de la ZI présentant des espèces protégées : conseils,

inventaires et expertises ponctuelles, suivi administratif, recherches bibliographiques, suivi des anciens dossiers d'entreprises ou mise en place de la gestion différenciée.

Dans le cadre de cette coopération, le Parc a assuré également l'encadrement de l'agent de la CASVL "Biodiversité-ZI de Méron" et du stagiaire de la CASVL "Odontite de Jaubert".

CHIFFRES CLÉS

16 suivis phytosociologiques réalisés
7 expertises pour les entreprises effectuées

FINANCEMENT

Budget global : 5 250 € (fonctionnement)
 Agglomération Saumur Val de Loire : 100%

PARTENAIRES

Commune de Montreuil-Bellay / Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire / LPO Anjou

PROTECTION DU BUSARD CENDRÉ, INVENTAIRE ET SUIVI DE L'AVIFAUNE PATRIMONIALE



Busard cendré © Louis-Marie Préau

Chaque printemps, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine accueille un rapace revenu d'Afrique pour sa nidification : le Busard cendré. Spécialiste des zones céréalières, il s'y nourrit de mulots, campagnols et sauterelles. Il établit son nid à même le sol, au milieu des champs, rendant les nichées et l'envol des jeunes périlleux.

Depuis de nombreuses années, le Parc, à travers l'intervention des LPO Anjou et Touraine, assure l'inventaire et le suivi de cette espèce.

En Anjou, la reproduction 2025 du Busard cendré est en diminution par rapport à l'année passée : 71 jeunes à l'envol en 2025 contre 96 en 2024. Le nombre de couples est lui, en légère progression. L'avancé des moissons dûe à la météo nécessite toujours une protection importante des nids. 2025 est marquée par un faible taux de réussite des nichées, probablement en raison de difficultés d'alimentation et une installation tardive des couples. En 2025, des balises GPS ont été posées sur 2 Busards cendrés. Elles permettent de mieux identifier leurs déplacements durant leur séjour sur le territoire et pendant la migration.

CHIFFRES CLÉS

32 nids de Busard cendré protégés en Anjou
18 nids de Busard cendré protégés en Touraine
71 jeunes busards à l'envol en Anjou
39 jeunes busards à l'envol en Touraine
1 430 données d'espèces patrimoniales récoltées

PARTENAIRES

Agriculteurs

En Touraine, le résultat de la reproduction de l'année est assez **similaire à celui de l'Anjou avec seulement 39 jeunes à l'envol contre 62 en 2024**. Les moissons plus précoces et une augmentation de la prédation des nichées (entre 10 et 14 nids impactés) ont engendré des échecs de nidification plus importants. À noter que 100% des jeunes à l'envol en 2025 sont issus de nids ayant bénéficié d'une protection physique.

Globalement, la reproduction 2025 du Busard cendré se situe dans une **moyenne plus basse** que les années précédentes mais le nombre de nids a tendance à augmenter. La réussite repose donc essentiellement sur la protection des nichées. Le travail de terrain en contact étroit avec le monde agricole est un facteur majeur de réussite ayant permis d'atteindre ces résultats.

En parallèle, le suivi réalisé par les 2 associations permet d'inventorier près de **1 430 données d'avifaune patrimoniale**. Ces informations récoltées permettent d'alimenter la base de données du Parc "Sterne" de façon conséquente et servent à estimer la population et la diversité des espèces.

FINANCEMENT

Budget global : 26 100 € (fonctionnement)
 Région Pays de la Loire : 60%
 Région Centre-Val de Loire : 40%

DIAGNOSTICS ET GESTION DE RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ



Site des Vannes à Doué-en-Anjou © Camille Guehenec (PNRLAT)

La charte 2025-2040 du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine réhausse le niveau d'ambition du territoire en matière de biodiversité. En se donnant comme objectif "de faire du Parc un territoire à biodiversité positive", les signataires affirment leur volonté de maintenir et de reconquérir une grande diversité d'espaces naturels de qualité, favorable à l'adaptation des milieux et des espèces. Il ne s'agit pas seulement d'inverser le processus mais de viser d'ici 2040 une amélioration significative de la biodiversité, la gestion d'espaces remarquables et la création de nouveaux espaces protégés.

À cette fin, le Parc porte une démarche pluriannuelle concertée visant la **restauration de corridors écologiques tout comme la préservation et la protection de réservoirs de biodiversité** identifiés dans la charte.

Depuis fin 2023, le projet mobilise une ingénierie dédiée, financée par les DREAL et l'Agence de

l'eau, dans le cadre du Fonds vert ainsi que les Régions dans le cadre des Contrats de Parc. Cette expertise mise au service des communes, vise, selon la nature et l'état d'avancée des projets, la réalisation de diagnostics écologiques, la rédaction et/ou la mise en œuvre de plans de gestion et, lorsque le contexte le permet, le classement de sites en aires protégées.

En 2025, le Parc a poursuivi cette démarche sur les sites suivants :

- lac des Mousseaux à Rillé (37) ;
- site du Palluau à Benais et Bourgueil (37)
- bois et landes de Saint-Martin à Coteaux-sur-Loire et Restigné (37) ;
- carrières, vignes et pelouses sèches du Douessin (49) ;
- boisements, landes et pelouses sèches de Souzay-Champigny, Saumur et Parnay (49) ;
- tourbière et étang des Loges à Brain-sur-Allonnes et La Breille-les-Pins (49).

CHIFFRES CLÉS

998 hectares cartographiés dans le douessin
1 chantier de restauration à Souzay-Champigny
1 nouveau plan de gestion pour la Tourbière des Loges

PARTENAIRES

Communes de Benais, Bourgueil, Coteaux sur Loire, Restigné, Rillé, Souzay-Champigny, Doué-en-Ajou, Brain-sur-Allonnes, La Breille-les-Pins, Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire, Communauté de communes Touraine-Ouest Val de Loire, SAGE Authion

FINANCEMENT

Budget global : 157 011,08 € (fonctionnement)
 Agence Eau Loire Bretagne (fonds vert) : 57,95%
 DREAL Pays de la Loire (fonds vert) : 16,72%
 DREAL Centre-Val de Loire (fonds vert) : 8,03%
 Région Pays de la Loire : 6,10%
 Département de Maine-et-Loire : 6%
 Région Centre-Val de Loire : 5,20%

RÉSEAU DES GESTIONNAIRES DE ZONES HUMIDES



En 2025, le "Réseau des gestionnaires de zones humides" animé par le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine en partenariat avec le Syndicat Layon Aubance Louets (SLAL) est lancé et structuré. L'année est marquée par une forte dynamique partenariale et une mobilisation dépassant les attentes, posant les bases des actions opérationnelles à venir.

Secteur du Thouet

L'effort a porté en priorité sur la mise en place d'un cadre clair, la création d'outils de communication et d'adhésion, ainsi que sur la mobilisation des communes récemment accompagnées dans des démarches de restauration de milieux naturels dans le cadre du Programme "Territoire engagé pour la nature" ou d'Atlas de la biodiversité communal. Cette orientation visait à assurer un suivi post-travaux et à adapter la gestion des sites à l'évolution des milieux. Ainsi, plusieurs présentations ont permis d'installer progressivement le réseau auprès des élus et partenaires locaux, notamment au Coudray-Macouard, à Bellevigne-les-Châteaux, à Montreuil-Bellay, à Fontevraud-l'Abbaye, à Épièdes, ainsi qu'auprès de la Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire et de l'association Étude Des Equilibres Naturels.

Les premières adhésions traduisent un intérêt réel des collectivités, avec des surfaces engagées globalement conformes aux objectifs fixés, voire supérieures pour les zones humides identifiées.

En parallèle, des visites de terrain ont permis d'apporter des conseils techniques, d'identifier les besoins en diagnostics et de préparer de futurs travaux. Les notices de gestion ont été engagées mais leur finalisation a été décalée en raison du calendrier d'adhésion. 2025 a également été marquée par plusieurs actions de sensibilisation à destination du grand public, des scolaires et des acteurs locaux, contribuant à rendre visible le réseau. Plutôt que de mettre en place de nouveaux temps d'échange dédiés au partage de pratiques de gestion en zones humides, une intervention au sein des formations MAEC déjà programmées a été privilégiée. Ce choix a permis de présenter le réseau de manière ciblée auprès des agriculteurs du territoire.

Secteur du Syndicat Layon Aubance Louets

L'animation a été particulièrement soutenue afin de mobiliser les collectivités, les propriétaires privés et les acteurs économiques, de présenter le dispositif et d'initier les premières adhésions.

Plusieurs rencontres ont ainsi permis d'installer progressivement le réseau auprès des communes de Louresse-Rochemenier, Denezé-sous-Doué, Blaison-Saint-Sulpice, Gennes-Val-de-Loire, Brissac-Loire-Aubance et Tuffalun, ainsi qu'auprès de plusieurs propriétaires et agriculteurs du territoire.

Les premières adhésions traduisent un intérêt marqué des acteurs locaux, avec des surfaces

engagées très supérieures aux objectifs initiaux, tant en unités de gestion qu'en zones humides identifiées.

Des visites conseils ont permis d'apporter un appui technique individualisé et de préciser les besoins en diagnostics complémentaires.

Plusieurs actions de sensibilisation ont également contribué à faire connaître le réseau, notamment à Saint-Rémy-la-Varenne, dans le cadre d'événements mêlant approche

pédagogique, valorisation des milieux humides et échanges techniques, ainsi qu'une journée thématique co-organisée avec le Forum des Marais Atlantiques autour du maintien de l'élevage en zones humides.

Les notices de gestion ont été engagées mais leur finalisation a été reportée à l'année suivante en raison du calendrier d'adhésion.



CHIFFRES CLÉS

11 adhérents au réseau
24 hectares de zones humides intégrées
19 rencontres dédiées au réseau organisées
5 animations proposées
2 spectacles diffusés pour **130 participants**
43 participants aux formations
111 participants à des animations

FINANCEMENT

Budget global : 40 965 € (fonctionnement)
Agence Eau Loire Bretagne (fonds vert) : 53,31%
Syndicat Layon Aubance Louets : 46,69%

PARTENAIRES

Association Étude des Équilibres naturels /
Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire /
Communes / Syndicat Layon Aubance Louets



Ferme La Ti Bio d'Aire, bénéficiaire marque "Valeurs Parc" ©Delphine Berlioux

**ENCOURAGER
LA TRANSITION
ÉCONOMIQUE ET
SOCIÉTALE DES
ACTIVITÉS**

DÉVELOPPEMENT DE LA MARQUE "VALEURS PARC NATUREL RÉGIONAL"



Podcast avec Frédéric Michenet de Nature ancestrale © Delphine Berlioux

Depuis 2022, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine a choisi de développer la marque "Valeurs Parc" dans le secteur agricole. Plusieurs filières sont aujourd'hui lancées : "miel" en 2022, "plantes et fleurs" et "graines et transformations" en 2025. Aujourd'hui, **15 fermes bénéficient de la marque** ou sont en passe de l'être.

Les élus ont souhaité engager le travail de marquage sur la **filière viticole**, secteur très important sur le territoire avec plus de 13 000 ha en vigne. En cours de l'année 2025, un travail de concertation et de co-construction a été engagé intégrant des domaines viticoles, des organismes professionnels (INAO, Fédération des Associations Viticoles...) et d'autres Parcs déjà engagés dans ce domaine, afin d'établir un projet de cahier de charge adapté au contexte territorial.

Promotion de la marque

En sus de la promotion habituelle, le Parc expérimente et développe de nouveaux outils, comme en 2023 avec la création de 3 premiers podcasts. Réalisés par Delphine Berlioux, ils donnent de la voix aux bénéficiaires de la marque "Valeurs Parc" qui livrent leurs histoires, leur passion et les valeurs qui les animent. En 2024-2025, 3 nouveaux podcasts sont venus compléter la collection "Échos de nos valeurs":

- **"Du champ à l'assiette"**, immersion au cœur de la ferme de la Ti Bio d'Aire à Courcoué, où Magali et Samuel cultivent et transforment avec passion les bons produits de leurs terres tout en préservant la nature pour les générations futures.
- **"Butinons la nature"** : plantes sauvages ou miel, Frédéric de Nature ancestrale et Camille d'Abeilles de Loire invitent les auditeurs à savourer les bons goûts de la nature !
- **"De la Loire à l'assiette"** : un dernier épisode pour déguster la Loire avec Romain et Ambroise. Direction Bréhémont pour une partie de pêche sur le fleuve avant de savourer le poisson fraîchement récolté et savoureusement cuisiné dans leur petit restaurant "La cabane à matelot".

Tous ces podcasts sont en ligne sur : Spotify, Soundcloud, Youtube et Deezer.

Ateliers pour les bénéficiaires

Chaque année, le Parc propose aux bénéficiaires de la marque "Valeurs Parc", un programme d'ateliers de plusieurs sessions d'une demi-journée déclinant la thématique annuelle choisie. **4 ateliers ont été organisés** pour le premier semestre 2025, autour du thème "Savoir-terre".

CHIFFRES CLÉS

59 entreprises bénéficiaires de la marque
80 produits ou services marqués
41 participants aux ateliers dédiés

FINANCEMENT

Budget global : 10 500 € (investissement)
Région Centre-Val de Loire : 64%
Région Pays de la Loire : 36%

MAITRISE DES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE



Maraudes en bords de Loire © PNRLAT

Outdoorvision

Cette plateforme collaborative collecte et analyse les traces GPS de pratiquants de sports et loisirs de nature (randonnée, VTT, trail...). Elle fournit aux collectivités et gestionnaires d'espaces naturels, des données objectives pour mieux comprendre et gérer les usages sur les territoires. Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine, adhérent à Outdoorvision, accède à ces données et en confie l'analyse à un bureau d'étude. En 2025, l'objectif a été de comptabiliser les utilisateurs de Géotrek via Outdoorvision, pour **visualiser la fréquentation réelle des itinéraires**, optimiser leur aménagement et entretien, protéger les zones sensibles et informer les usagers.

Synthèse réglementaire des activités

Sur commande du Parc, le Pôle ressources national des sports de nature, opérateur du ministère chargé des Sports, a produit les textes de livrets synthétisant la réglementation en vigueur sur les pratiques à enjeux pour le territoire : loisirs nautiques sur la Loire et ses affluents, véhicules terrestres à moteur, loisirs aériens et bivouac. Ces outils constituent des **références pour décideurs, aménageurs, prestataires et pratiquants** et un préalable indispensable à une gestion concertée des activités de pleine nature.

Maraudes sur les sites Natura 2000 et RNR

Sur le site Natura 2000 "Vallée de la Loire" et les

Réserves naturelles régionales (RNR) de Joreau et de Méron, le Parc a mobilisé 4 volontaires en service civique d'Unis-Cités Saumur pour informer et sensibiliser riverains et usagers à la préservation des espèces emblématiques de ces espaces fragiles. Ils ont réalisé des maraudes de sensibilisation à la protection des sternes, rappelé la réglementation des RNR et participé au nettoyage des sites.

Médiation et outils de communication

Le Parc a développé plusieurs outils de médiation pour protéger les espèces et habitats :

- le dispositif en ligne **"Météo des oiseaux"** informe les pratiquants de canoë des grèves occupées par les oiseaux pendant la nidification, complété par un panneau évolutif chez les loueurs ;
- un **"Plan d'urgence"** interdit l'accès aux cales en cas de reports de pontes ;
- la **plaquette sur les sternes** a été mise à jour avec la LPO Anjou ;
- **4 cartes postales "La Vallée de la Loire, vivante par nature"** présentent Sternes pierregarin et naine, Petit Gravelot et Castor d'Europe ont été imprimées et diffusées.

En 2025, le Parc a renforcé la gestion et la protection de ses espaces naturels grâce à Outdoorvision, aux outils réglementaires et aux actions de sensibilisation et de médiation.

CHIFFRES CLÉS

4 maraudes de sensibilisation
8 panneaux "météo des oiseaux" installés

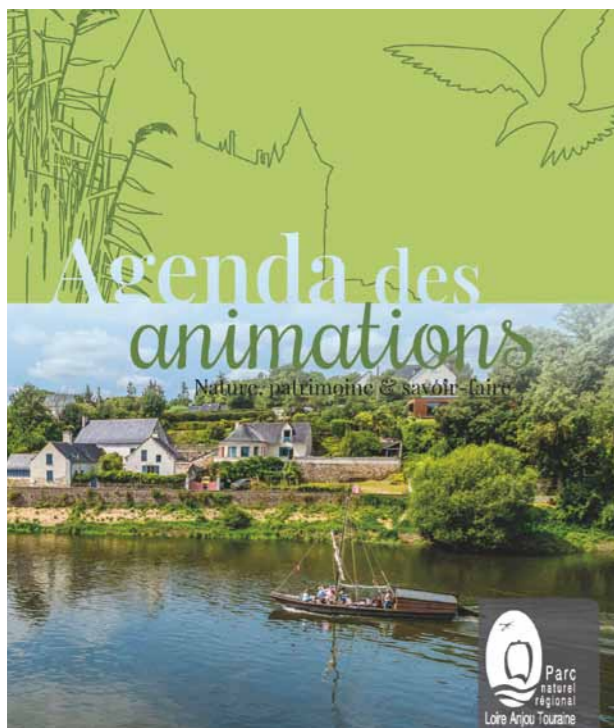
FINANCEMENT

Budget global : 10 000 € (investissement)
Région Pays de la Loire : 100%

PARTENAIRES

Communautés de communes Chinon, Vienne et Loire, Loire Layon Aubance, Touraine Val de Vienne, Touraine Vallée de l'Indre / Commune de Loire-Authion / Offices de tourisme Saumur Val de Loire et Touraine Nature

PROMOTION DE L'OFFRE TOURISTIQUE DU PARC : AGENDA DES ANIMATIONS ET CARTE DE DÉCOUVERTES



Protéger et faire vivre les patrimoines est une des missions du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine. L'Agenda des animations s'inscrit dans cette logique comme un outil de sensibilisation aux richesses naturelles, culturelles et paysagères du territoire.

Chaque année, il regroupe des sorties accompagnées, réalisées par des acteurs, professionnels ou associatifs, engagés auprès du Parc dans une démarche de qualification de leur offre, en adéquation avec les attentes des clientèles. 13 d'entre eux bénéficient de la marque

"Valeurs Parc" qui distingue leur engagement pour la protection de l'environnement, une économie locale plus solidaire, le bien-être de tous. En 2025, **près de 160 sorties accompagnées, soit plus de 600 dates** ont été proposées.

Un extranet sur le site Internet du Parc, permet aux partenaires de l'agenda de déposer directement leurs sorties en ligne. Elles sont ensuite publiées sur le site et, après export, viennent alimenter l'agenda papier. Sur cet extranet, les partenaires peuvent également évaluer chacune de leurs animations. Très utilisé, l'extranet a connu une évolution en 2025, comprenant notamment :

- **l'amélioration de la partie "dépôt et évaluation des événements"** par les partenaires : certains développements ont été revus tels que le dépôt de photographies, le formulaire d'évaluation et son export...
- **la création d'une véritable interface administrateur** : pour relire, valider et publier les événements, l'administrateur passe aujourd'hui par le back office du site, peu adapté et peu ergonomique. La refonte visait à disposer d'un tableau de bord simple et facile d'utilisation pour gérer les événements et exporter les évaluations.

En complément de l'agenda, une carte de découvertes présente et localise l'offre touristique du Parc et celle de partenaires : entreprises bénéficiaires de la marque, sentiers équestres/VTT, pédestres, cyclos, espaces naturels...

PARTENAIRES

Astronomes amateurs du saumurois / Astronomie en chinonais / CEN Centre-Val de Loire / Château du Rivau / Clos des cordeliers / CRT Centre-Val de Loire et Pays de la Loire / Commune de Doué-en-Anjou / CPIE Touraine Val de Loire / Croisières Saumur Loire / Musées de Chinon Vienne et Loire / Fédération de chasse 49 / Fédération de Pêche 49 / Frédéric Brilloux / Les vieux cailloux / Loire Odyssée / LPO Anjou / LPO 37 / Maison des Jeunes d'Azay-Cheillé / Nature ancestrale / Nature Sciences Patrimoine / Offices de tourisme / Osier de Gué Droit / Plume et brin d'osier / Prieuré de Saint Rémy-la-Varenne / Syndicat de rivière du Val de Vienne / Touraine Terre d'Histoire

ACTEURS ÉCONOMIQUES ET CHANGEMENT CLIMATIQUE : CRÉATION D'UN JEU PÉDAGOGIQUE



Comment accompagner les professionnels de demain à penser leurs métiers face au changement climatique ? Quels leviers pour réduire les risques de leurs futures activités professionnelles ?

En 2025, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine a souhaité créer un outil à visée pédagogique pour **outiller les élèves en formations professionnelles agricoles et leur permettre de mieux prendre en compte les impacts du changement climatique** et enjeux d'adaptation dans leurs futurs métiers et entreprises.

Le jeu ALEA TERRA a été conçu par le Parc et l'association Récits et Territoires, en partenariat avec le lycée professionnel Edgard Pisani de Montreuil-Bellay. La participation active des élèves a été essentielle afin de concevoir un outil adapté. L'importante implication de l'équipe pédagogique (4 enseignants et enseignantes) a également permis d'aboutir à une proposition cohérente avec les objectifs académiques et qui puisse s'inscrire dans un cours de 2h.

La classe de 1^{ère} en Aménagement paysager du lycée a donc participé à 2 ateliers de création, après une séance préalable sur le changement climatique pour leur assurer une base commune de compréhension des impacts et enjeux locaux du changement climatique.

Ces ateliers ont permis aux élèves de créer des squelettes, règles et maquettes venus directement alimenter le prototype du jeu. Ce dernier leur a été présenté et après l'avoir testé et évalué, les élèves l'ont animé auprès d'une classe de seconde du même établissement pour en tirer des éléments réflexifs et consolider les mécaniques de jeu de la version finale.

3 boîtes seront mises à disposition et empruntables par les lycées, CDI, médiathèques, MFR ou encore associations d'éducation à l'environnement sur le territoire du Parc. Des sessions de prise en main du jeu pourront éventuellement être organisées.

CHIFFRES CLÉS

13 000 agendas édités et diffusés
16 000 cartes éditées et diffusées

FINANCEMENT

Budget global : 20 293,50 € (fonctionnement)

Région Centre-Val de Loire : 80%
Région Pays de la Loire : 20%

Budget global : 9 000 € (investissement)

Région Pays de la Loire : 53%
Région Centre-Val de Loire : 47%

CHIFFRES CLÉS

4 temps de conception du jeu organisés
25 participants à la conception du jeu

PARTENAIRE

Lycée professionnel agricole Edgar Pisani

FINANCEMENT

Budget global : 12 250 € (fonctionnement)

Région Pays de la Loire : 100%

Budget prévisionnel : 23 700 € (investissement)

Région Pays de la Loire : 50%
Région Centre-Val de Loire : 50%



Loire©Nicolas Van Ingen

**S'ADAPTER AU
CHANGEMENT
CLIMATIQUE ET
CO-PRODUIRE
LES PAYSAGES DE
DEMAIN**

RENATURATION DES VILLES ET DES VILLAGES



Entre fin 2023 et fin 2025, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine a accompagné les communes de Beaufort-en-Anjou, Bourgueil, Brossay, Continvoir, Faye-la-Vineuse, Louresse-Rochemenier, Thizay et Vivy dans des projets de renaturation. L'objectif : recréer des espaces de nature et développer leurs fonctionnalités écologiques pour rafraîchir les espaces publics et améliorer la santé et le cadre de vie des habitants.

Ce projet a été mené selon une démarche expérimentale combinant **diagnostic territorial, concertation citoyenne, études écologiques et paysagères et production de plans-guides communaux**. Le Parc a assuré le pilotage global de l'opération, mobilisant ses compétences internes et s'appuyant sur 2 bureaux d'études spécialisés (l'un en écologie et paysage, l'autre en participation citoyenne) ainsi que sur des intervenants extérieurs ponctuels pour enrichir les différentes phases du projet.

La méthode adoptée se décline en 5 étapes :

- un **diagnostic de vulnérabilité** climatique co-construit avec les groupes de concertation ;
- une **analyse écologique et paysagère**

destinée à identifier les Solutions d'adaptation Fondées sur la Nature (SaFN) pertinentes pour chaque commune, réalisée par des experts (Parc ou bureaux d'étude) ;

- un **partage des connaissances** et des enjeux identifiés avec les groupes de concertation ;
- une **élaboration collective de propositions** par ces groupes de concertation ;
- l'**expérimentation** de certaines SaFN dans le cadre notamment de chantiers participatifs afin d'observer leur mise en œuvre et d'en tirer des enseignements.

Une ingénierie dédiée a été mobilisée pour accompagner les communes, réaliser les diagnostics de vulnérabilité avec les groupes de concertation, animer des temps de sensibilisation et de partage de pratiques et favoriser la mise en œuvre d'actions de renaturation déclinant les objectifs des plans-guides.

Chacune des 8 communes bénéficie aujourd'hui d'un plan-guide intégrant un schéma de référence, des principes d'aménagement, une programmation d'actions et de chantiers, des fiches pratiques de mise en œuvre et des modalités d'évaluation.

CHIFFRES CLÉS

45 animations réalisées pour **367 participants**
16 temps de concertation proposés pour **124 participants**
8 plans-guides rédigés

PARTENAIRES

Communes de Beaufort-en-Anjou, Bourgueil, Brossay, Continvoir, Faye-la-Vineuse, Louresse-Rochemenier, Thizay et Vivy

FINANCEMENT

Volet études : 101 428,93 € (investissement)
Agence Eau Loire Bretagne CVL : 40%
Ag. Eau Loire Bretagne Maine-Loire-Océan : 40%
Autofinancement PNR : 20%

Volet ingénierie : 44 500 € (fonctionnement)
Région Pays de la Loire : 40%
Région Centre-Val de Loire : 40%
Autofinancement PNR : 20%

RENATURATION DE LA COUR D'ÉCOLE DU BOIS-MILON



Aux Bois d'Anjou, l'école du Bois-Milon a bénéficié d'un accompagnement du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine en 2025 pour renaturer sa cour de récréation, accueillant des élèves de la petite section au CM2.

Avec plus de 1500 m², les constats de départs étaient similaires à ceux d'autres cours ayant bénéficié d'une renaturation avec le Parc : un espace monotone fortement couvert d'enrobé où les jeux de ballons sont omniprésents.

Les objectifs ont été multiples, à la fois lors de la conduite du projet que lors de la phase de travaux :

- **Placer les enfants et l'équipe enseignante au cœur du processus**, du diagnostic à la transformation de la cour ;
- **Créer des espaces plus résilients** et adaptés au changement climatique en réduisant l'impact des fortes chaleurs, la stagnation de l'eau et permettre l'accueil de la biodiversité ;
- **Encourager la diversité des usages** et répondre aux besoins de l'ensemble des enfants, en prenant en compte tous les âges ;
- **Permettre et faciliter l'apprentissage** à l'extérieur de la classe.

Pour mener ces actions transversales et compléter les compétences des agents du Parc, des prestataires extérieurs ont été mobilisés : l'association du Prieuré de Saint-Rémy-la-Varenne, spécialisée dans l'animation et la concertation ainsi que Paysa Nature, ingénieur paysagiste. Les 16 ateliers menés au sein de l'école ont donc été réalisés en binôme pour rechercher une vision complémentaire.

Après différentes étapes permettant d'associer élus, agents techniques et parents d'élèves, les travaux se sont terminés à l'automne 2025 lors d'un chantier citoyen. Cette journée a réuni près de 60 participants et a permis aux enfants d'expliquer les objectifs du projet et les transformations réalisées. **6 nouveaux espaces ont ainsi été créés** : une arche musicale, un coin calme, un village de tipis, une zone de jeux d'eau accueillant une rigole à bateaux, un parcours pieds nus et un amphithéâtre pour la classe en plein air.

Pour partager ces expériences, 2 temps de présentation des projets ont été organisés en avril dans les écoles déjà transformées de Chemellier et de Savigny-en-Véron.

CHIFFRES CLÉS

200 m² désimperméabilisés
60 participants au chantier citoyen
40 participants aux partages d'expérience

PARTENAIRE

Commune des Bois d'Anjou / Syndicat intercommunal à vocation unique Milon-St Georges

FINANCEMENT

Budget global : 20 700 € (investissement)
Région Pays de la Loire : 80%
SIVU Milon-St Georges : 20%

ÉDITION DU GUIDE : "LES AMBITIONS D'AMÉNAGEMENT DU PARC"



Dans le cadre de la charte 2025-2040 du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine, les signataires s'engagent à faire évoluer leurs pratiques d'aménagement du territoire.

Un cadre de référence méthodologique pour concevoir leurs projets est proposé. Il incite élus, techniciens mais aussi entreprises à penser chaque phase de projets en croisant les enjeux pour renforcer la robustesse et l'attractivité du territoire.

Six principes sont ainsi exprimés :

1. **Respect de l'intégrité des patrimoines remarquables** (naturels, paysagers, culturels) qui caractérisent le Parc avec pour base le Plan du Parc avec ses paysages emblématiques, ses réservoirs de biodiversité et ses corridors écologiques.
2. **Analyse des retombées économiques locales sur la durée du cycle de vie du projet** : permet d'évaluer en amont les co-bénéfices économiques, sociologiques et environnementaux, à différentes échelles du territoire.

3. **Étude de faisabilité systématique de la réversibilité des aménagements**, afin d'envisager les conditions de retour potentiel au terrain naturel.
4. **Diversification des systèmes de portage foncier** des opérations pour assurer sur le long terme, la mise en œuvre des engagements du porteur de projet.
5. **Gouvernance partagée et ouverte**, pour introduire la notion de gestion en commun.
6. **Co-production économique et sociétale** afin de matérialiser les bénéfices économiques et les bienfaits pour la société.
7. **Participation financière locale** qui permet de mettre en avant la possibilité d'ouvrir l'investissement aux acteurs locaux

Chaque porteur de projet peut ainsi s'interroger sur ses ambitions d'aménagement.

PARTENAIRES

CAUE d'Indre-et-Loire / CAUE de Maine-et-Loire / DDT d'Indre-et-Loire / DDT de Maine-et-Loire / Département d'Indre-et-Loire / Département de Maine-et-Loire

FINANCEMENT

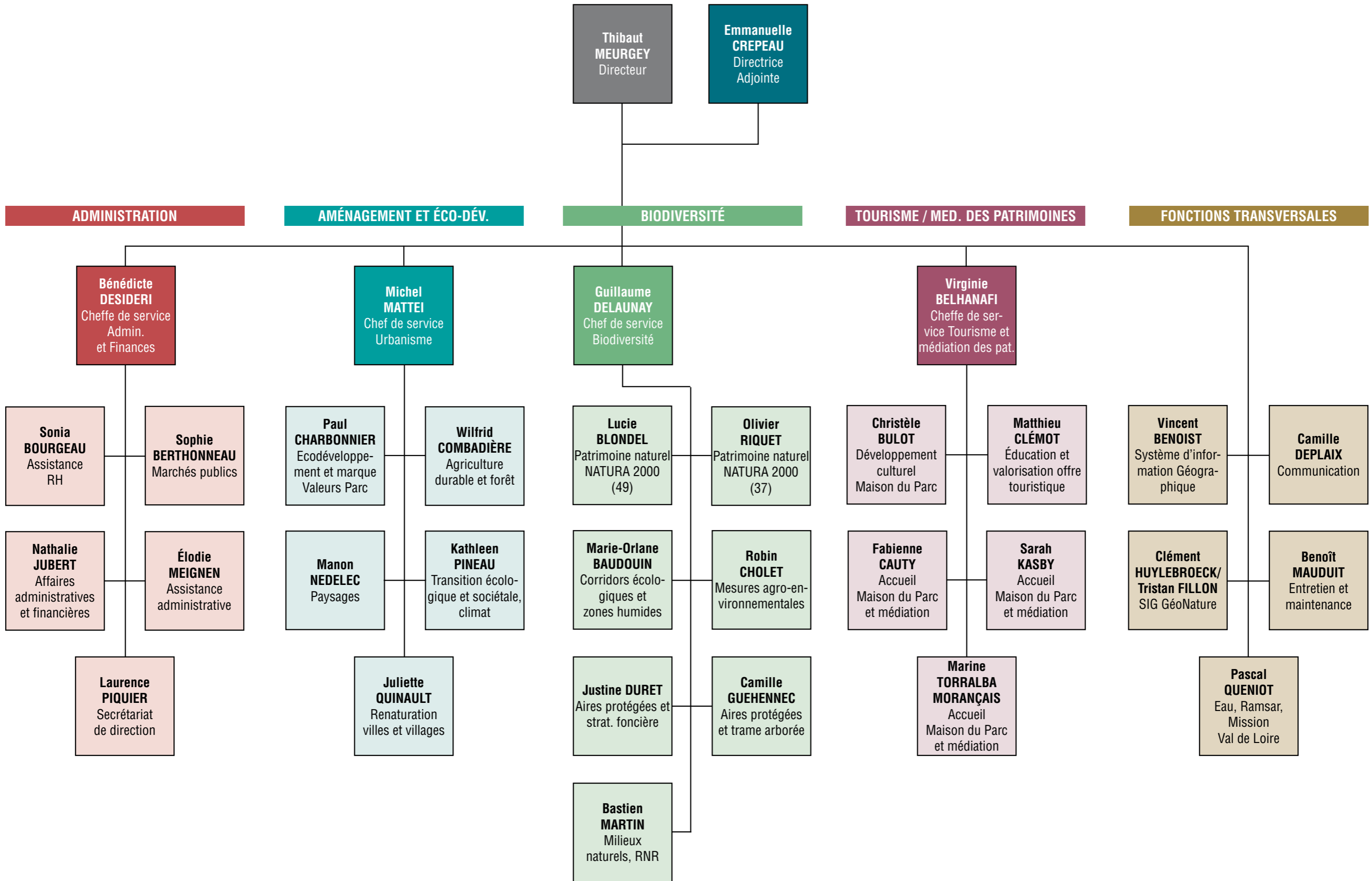
Budget global : 31 800 € (investissement)
Région Pays de la Loire : 100%



Réunion d'équipe en Loire-Authion©PNRLAT

L'ÉQUIPE DU PARC EN 2025

ORGANIGRAMME 2025



I ACCUEIL DE STAGIAIRES

Par son territoire, ses enjeux et ses missions, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine est un lieu privilégié d'analyse pour les étudiants et les jeunes sortant des études. En accueillant régulièrement des stagiaires au sein de son équipe, le Parc assure le transfert de ses savoir-faire. Par la nature des travaux qui leur sont confiés, les jeunes participent activement à la mise en oeuvre des missions du Parc. Leur regard neuf, leur analyse et leur disponibilité sont précieux pour le projet du territoire.

SERVICE AMÉNAGEMENT ET ÉCO-DÉV.

Carla MARTINOTTI (4 mois) - En Master 1 "Biodiversité, écologie et paysage" à l'Université catholique de l'Ouest, Carla a aidé la chargée de mission "renaturation des villes et villages" à établir un premier bilan de cette action engagée fin 2023. Sur la base d'entretiens semi-dirigés, elle s'est concentrée sur trois plans-guides de renaturation avancés : Louresse-Rochemenier, Vivy et Continvoir. Si globalement, les participants sont satisfaits de ce qu'ils ont appris et proposé, Carla a pu mesurer une certaine érosion au fil des réunions. À partir d'une analyse qualitative, elle a pu proposer des évolutions méthodologiques de manière à rendre plus efficace la participation des habitants. Ainsi, pour fidéliser les participants, des regroupements de réunion et un calendrier fixé dès le départ seront mis en place pour faciliter la communication auprès des habitants.

SERVICE BIODIVERSITÉ / PAYSAGES

Adrien DELBART (2 mois) - En Master 1 "Biodiversité : fonctions et conservation - Finalité Bioeffect" à l'Université Aix-Marseille, Adrien a participé, aux côtés de l'animateur du site Natura 2000 "Complexe du Changeon et de la Roumer" à la mise à jour de la cartographie des habitats et des espèces patrimoniales sur l'Espace naturel sensible (ENS) des Prairies humides du Palluau et de Saint-Gilles. En complément, il a pu réaliser des suivis de la population locale d'Azuré de la sanguisorbe, un papillon rare et de sa plante-hôte, la Sanguisorbe officinale. Sa contribution s'inscrit dans la phase d'état des lieux du futur plan de gestion de cet ENS situé sur les communes de Benais et Bourgueil et qui recouvre 75 ha en bordure du Changeon.

Morgane LOULERGUE (6 mois) - En master 1 "Biodiversité, écologie, évolution" à l'Université de Lille, Morgane a eu pour mission la mise à jour de la cartographie des habitats naturels de la Réserve naturelle régionale de la Champagne de Méron. Elle a également réalisé des relevés phytosociologiques, des inventaires entomologiques et effectué une analyse statistique des données naturistes collectées depuis plus de 15 ans sur le site. Ce travail essentiel a contribué à l'atteinte de certains objectifs du plan de gestion de la Réserve. Morgane a été co-encadrée par le Parc et la Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

Bureaux du Parc

7 rue Jehanne d'Arc 49730 MONTSOREAU
Tél. 02 41 53 66 00
info@parc-loire-anjou-touraine.fr

Maison du Parc

15 avenue de la Loire 49730 MONTSOREAU
Tél. 02 41 38 38 88
maisonduparc@parc-loire-anjou-touraine.fr

Conception et cartographie : PNR Loire-Anjou-Touraine

Imprimé par
sur papier 100% recyclé

Photo de couverture : F. Berge (Syndicat du Négron et du Saint-Mexme)

Crédits photos :

Delphine Berlioux, Sofiane Belhanafi, Coco Productions, CC CVL, David Darrault,
Kreazim, Louis-Marie Préau, Jérôme Paessant, PNRLAT, Olivier Simon,
Patrick Trécul, Nicolas Van Ingen

WWW.PARC-LOIRE-ANJOU-TOURAIN.E.FR

